

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Lyxor MSCI South Africa UCITS ETF - Acc (le "Fonds")

ISIN: FR0010464446 - Fonds commun de placement (FCP) domicilié en France.

Géré par Lyxor International Asset Management S.A.S. ("LIAM")

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « MSCI South Africa Net Total Return Index » (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD) et représentatif de la performance du marché des actions de sociétés de moyennes et grands capitalisations boursières domiciliées et/ou listées en Afrique du Sud, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« **tracking error** ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT. La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.lyxoretf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

La devise de la part est l'Euro (EUR).

- **Instruments financiers investis** : Actions internationales, IFT.
- **Période d'investissement recommandée** : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un intervalle de temps inférieur à 5 ans.
- **Classification** : Actions internationales.
- **Politique de dividendes** : les sommes distribuables seront intégralement capitalisées.
- **Valeur liquidative** : quotidienne sous réserve que les marchés de cotation soient ouverts et que la couverture des ordres soit rendue possible.
- **Rachats** : les investisseurs peuvent racheter leurs parts sur le marché primaire chaque jour de l'évaluation avant 15:30 CET et vendre leurs parts sur le marché secondaire à n'importe quel moment pendant les heures d'ouverture des places où le Fonds est coté.

Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque et de rendement donnée ci-dessus repose sur la performance historique des actifs composant le Fonds ou la performance de son indice de référence ou la performance simulée d'un modèle de portefeuille. Ainsi, cette estimation du risque peut ne pas être un indicateur fiable du risque futur, et elle pourrait évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse ne signifie pas un investissement sans risque. Le Fonds a été classé en catégorie 6. Le Fonds a été classé en catégorie 6 compte-tenu de son exposition à l'Indice de Référence. La catégorie 6 indique qu'il est possible de subir une perte importante de votre capital dans des conditions normales de marché, la valeur de votre investissement pouvant varier chaque jour fortement et assez rapidement, à la hausse comme à la baisse.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur indiqué ci-dessus et pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds et que le Fonds est autorisé à faire figurer dans ce document (pour plus d'informations sur les risques, se référer à la section Profil de risque du prospectus):

- **Risque de contrepartie** : Le Fonds est exposé au risque d'insolvabilité ou à tout autre type de défaut de toute contrepartie avec laquelle il conclut un accord ou une transaction et particulièrement lorsqu'il s'agit d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou de cession temporaire de titres. Un tel événement pourrait entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du Fonds. Conformément à la réglementation applicable au Fonds, ce risque ne peut excéder 10 % du total des actifs du Fonds pour une contrepartie donnée.
- **Risque lié au recours à des instruments dérivés** : Le Fonds peut avoir recours à des contrats financiers qui induisent différents types de risques, tel que notamment, des risques liés à l'effet de levier, des risques liés à une volatilité élevée, un risque de valorisation ou un risque de liquidité.
- **Risque de liquidité** : Dans certaines circonstances, notamment une baisse temporaire des volumes d'échange sur les marchés financiers, une opération d'achat/vente de certains instruments financiers détenus par le Fonds ou influençant sa valeur peut entraîner une variation importante de leur valorisation. Dans de telles circonstances, la valeur liquidative du Fonds pourrait être négativement affectée.

Frais

Les frais que vous payez permettent de couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris les coûts de promotion et de distribution. Ces frais diminuent la performance potentielle de votre investissement. Pour plus d'informations concernant les frais, veuillez vous référer à la section Frais du prospectus du Fonds, disponible à l'adresse www.lyxoretf.com.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de souscription et (ii) 5 % de la valeur d'actif net par part multipliée par le nombre parts souscrites.
Frais de sortie applicables sur le marché primaire uniquement :	Au maximum le plus élevé entre (i) 50 000 euros par demande de rachat et (ii) 5 % de la valeur d'actif net par part multipliée par le nombre parts rachetées.

Sur le marché primaire, le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut demander à son conseiller financier ou à son distributeur le montant exact des frais d'entrée et de sortie. **Lors d'un investissement via une bourse où le Fonds est coté, aucun frais d'entrée / de sortie ne s'applique, mais d'éventuelles commissions de courtage peuvent être appliquées.**

Frais prélevés par le Fonds sur une année.

Frais courants :	0,45 %.
-------------------------	---------

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Cet estimé reflète la baisse des frais de gestion effective depuis le 3 décembre 2018. Le montant indiqué ci-dessus correspond au taux applicable après cette date et différera du montant exact des frais encourus durant une année complète incluant la période antérieure à ce changement. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus. Il ne comprend ni les commissions de performance ni les frais de transactions, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de gestion collective.

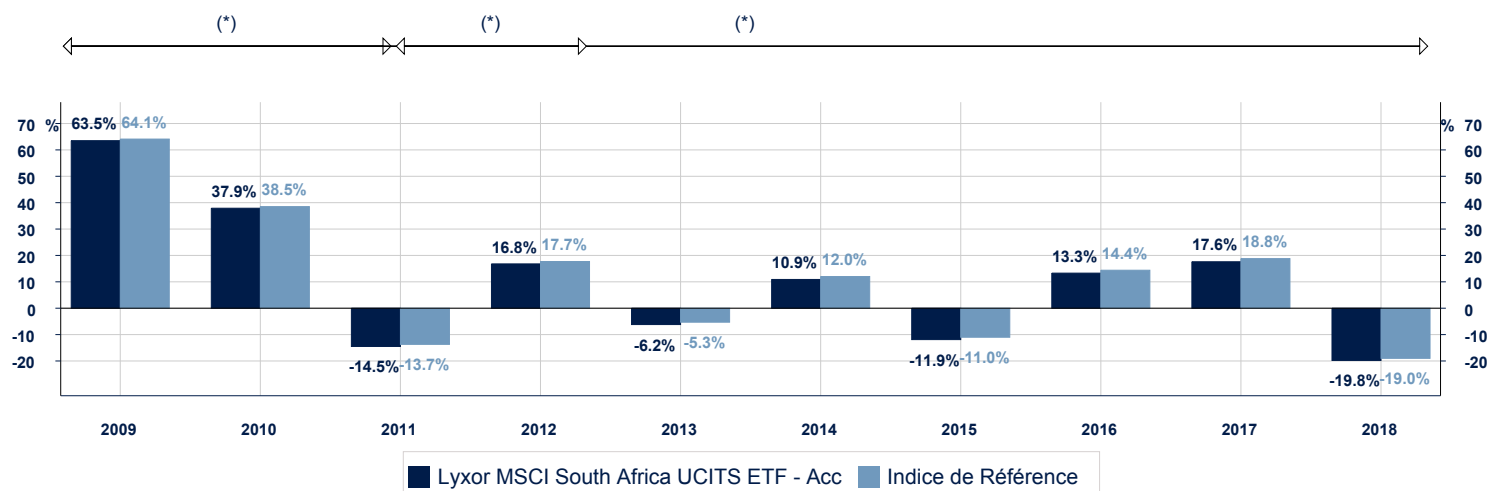
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances particulières

Commission de performance :	Néant.
------------------------------------	--------

Performances passées

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. La performance est indiquée en Euro (EUR), nette de tous les frais à la charge du Fonds. Le Fonds a été créé le 5 juin 2007.

PERFORMANCE ANNUELLE DE Lyxor MSCI South Africa UCITS ETF - Acc (en %)



(*) Jusqu'au 04/12/2018, l'Indice de Référence du Fonds était le FTSE/JSE Top 40 NET TRI.

(*) Jusqu'au 01/06/2011, l'Indice de Référence du Fonds était le FTSE JSE TOP 40 Price Return.

(*) Jusqu'au 30/10/2012, l'Indice de Référence du Fonds était le FTSE JSE TOP 40 Total Return.

Lorsque l'Indice de Référence est libellé dans une autre devise que celle du Fonds, la performance de l'Indice de Référence est d'abord convertie dans la devise du Fonds par souci de clarté et de comparaison. A cet effet, une opération de change (au cours WM Reuters 17h du jour considéré) est appliquée quotidiennement à la valeur de l'Indice de Référence.

Informations pratiques

■ **Dépositaire** : Société Générale.

D'autres informations pratiques concernant le Fonds, le dernier prospectus, ainsi que les derniers rapports annuels et les documents semestriels, sont disponibles en français ou en anglais, gratuitement auprès du service clients de la société de gestion, 17, Cours Valmy, Tours Société Générale 92800 Puteaux, FRANCE.

■ **Informations supplémentaires** : la valeur liquidative et autres informations concernant les catégories de parts (le cas échéant), sont disponibles à l'adresse www.lyxoretf.com.

Des informations concernant les teneurs de marchés, les places de cotations ainsi que les modalités de cotation sont disponibles sur la page dédiée au Fonds sur le site www.lyxoretf.com. La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

■ **Fiscalité** : la législation fiscale applicable dans l'Etat membre où le Fonds est domicilié peut affecter les investisseurs. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller habituel.

La responsabilité de Lyxor International Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles à l'adresse www.lyxor.com ou gratuitement sur simple demande écrite auprès de la société de gestion. Cette politique décrit notamment les modalités de calcul des rémunérations et avantages de certaines catégories de salariés, les organes responsables de leur attribution ainsi que la composition du Comité de rémunération.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion Lyxor International Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur présentées ici sont exactes et à jour au 19 février 2019.